

AU MOIS DE JUIN

Votre jour de collecte
des déchets ménagers

CHANGE

Saint-Paul

Réorganisation du service
d'enlèvement des Ordures Ménagères Résiduelles
sur les communes de Saint-Paul
et Saint-Bonnet-Briance.



NOUVEAU JOUR DE COLLECTE :

MERCREDI
MATIN

Dès le mercredi 4 juin.



Pensez à déposer vos ordures
ménagères résiduelles dans le bac
la veille au soir.



Le saviez-vous ?

4 COLLECTES DES ENCOMBRANTS / AN SUR LE TERRITOIRE.

Pour l'évacuation des encombrants, la Communauté de Communes de Noblat a décidé de travailler avec la ressourcerie "Mathusalem" qui effectue 4 ramassages par an, sur inscription à l'accueil de la Communauté de Communes de Noblat.



S'ils sont bien triés NOS DÉCHETS SONT TRANSFORMÉS

	1		=	1	
		Bouteille en verre			Bouteille en verre
	250		=	1	
		Canettes aluminium			Vélo
	10 Kg		=	9 Kg	
		Journaux, magazines			Papier recyclé neuf
	10 Kg		=	3 Kg	
		Bio-déchets			Compost
	7		=	1	
		Bidons de lessive en plastique			Siège auto.
	15		=	1	
		Bouteilles en plastique			Pull polaire
	3		=	1	
		Boîtes de céréales			boîte à chaussures



Temps de décomposition

DES DÉCHETS DANS LA NATURE



MÉMO TRI



À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET CARTON



Retrouvez toutes les règles de tri de votre commune

Contact : 05 55 12 12 87 www.syded87.org

À TRIER

LE VERRE



À TRIER

TOUS LES PAPIERS



À COMPOSTER

LES BIODÉCHETS



À TRIER

LES CARTONS



À JETER

ORDURES MÉNAGÈRES

